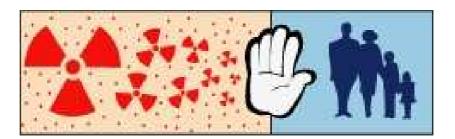
PÉTITION « HALTE À LA RADIOACTIVITÉ!»

CRIIRAD

471 av. V. Hugo 26000 Valence 04 75 41 82 50 contact@criirad.org www.criirad.org



Je m'oppose aux ajouts de substances radioactives dans les objets et matériaux de mon environnement quotidien.

Ces substances cancérigènes doivent rester dans des sites contrôlés, sans possibilité de dispersion dans le domaine public.

C'est pourquoi JE DEMANDE L'ABROGATION DE L'ARRETE DU 5 MAI 2009 ET LA MODIFICATION DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE, avec notamment :

- LA SUPPRESSION DES POSSIBILITES DE DEROGATION à l'interdiction d'utiliser les matériaux contaminés issus des installations nucléaires pour fabriquer des biens de consommation ou des produits de construction ;
- L'INTRODUCTION DE GARANTIES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION du public sur tout projet réglementaire ou industriel susceptible d'augmenter l'exposition aux rayonnements ionisants et aux risques sanitaires qu'ils induisent.

NOM et Prénom	Adresse – Code postal	Pays	Signature
		F	
		F	
		F	
		F	
		F	
		F	
		F	
		F	
		F	
		F	

Pétition à renvoyer avant le 31 décembre 2010 à la CRIIRAD

- Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité -

Si vous n'êtes pas adhérent(e) de la CRIIRAD et que vous souhaitez être informé(e) de l'avancée du dossier, merci d'indiquer votre e-mail dans la case adresse ou à contact@criirad.org.